



ASBTT Le Havre

Association Sportive Badminton Top Team



5ème tournoi des Plumes Havraises

Séries Adultes : **N3-R4/R5-R6/D7-D8/D9-P** en doubles et mixte

Le Havre - Mont Gaillard // **17-18 novembre 2018**

N° autorisation: 1801400 // Juge-arbitre: Patrick ODDOU

1-N° d'autorisation: 1801400.

2-Juge Arbitre: Patrick ODDOU.

3-Le tournoi se déroulera selon le règlement de la FFBAD et du règlement ci-dessous:

4-Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et en possession de sa licence compétition 2018/2019 et d'une pièce d'identité le jour du tournoi.

5-La compétition est ouverte aux joueurs minimes 2, cadets, juniors, seniors et vétérans pour les séries N3-R4,R5-R6,D7-D8 et D9/P uniquement en double. Un joueur peut s'inscrire dans deux tableaux et dans deux séries différentes.

6-Le nombre de places est limité dans chaque tableau. Le comité d'organisation se réserve le droit de rassembler deux tableaux dont le nombre de joueurs serait insuffisant.

7-Les inscriptions des joueurs sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions (cachet de la poste faisant foi), accompagné du règlement ou par virement bancaire. Pour les inscriptions par virement bancaire, l'envoi de la feuille d'inscription est accepté par mail (la date de réception du dernier de ces deux éléments sera prise en compte)

8-Le tirage au sort aura lieu le vendredi 9 novembre 2018. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée. Toutefois, les règlements complémentaires peuvent prévoir le remboursement dans d'autres cas.

9-Les matchs pourront être appelés une heure avant l'heure prévue.

10-Les "let" au service seront annoncés par le JA au début de la compétition.

11-Le temps de repos entre chaque match est au minimum de 20 min.

12-Les joueurs disposent de 3min entre l'appel de leur match et le début de celui-ci.

13-Passé 5min, tout joueur non présent sur le terrain, après l'appel, sera déclaré forfait par le Juge Arbitre.

14-La compétition se déroulera en poule de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule puis en élimination directe.

15-Les matchs se joueront en "auto-arbitrage", en cas de problème, un arbitre sera à disposition.

16-Les volants seront à la charge des joueurs (partage). En cas de contestation des joueurs, le volant RSL (rouge) en vente dans la salle, sera utilisé

17-Chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tout matériel nécessaire à son match.

18-Pendant leurs matchs, les joueurs sont autorisés à quitter le terrain durant les arrêts de jeu (à 11 et entre les sets). Ils devront être de retour 20 secondes avant la fin de l'arrêt de jeu.

- 19-Seuls auront accès à l'air de jeu, les joueurs appelés pour leur match, leurs coaches, les éventuels juges de ligne, le juge-arbitre et arbitres ainsi que le comité d'organisation.
- 20-Seul un représentant du club est autorisé à porter réclamation à la table de marque.
- 21-Tout participant devra se faire pointer à la table de marque à son arrivée dans la salle chaque jour de compétition.
- 22-Les décisions prises par le juge-arbitre et le comité d'organisation seront sans appel.
- 23-Une tenue de badminton réglementaire est exigée sur le terrain.
- 24-Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toute décision susceptible d'améliorer le déroulement de la compétition, en accord avec le JA.
- 25-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, accident ou incident.
- 26-Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match.
- 27-Toute personne en arrêt de travail pour des raisons médicales au moment de la compétition ne pourra participer au tournoi.
- 28-Tout participant à la compétition accepte d'être pris en photo pour l'album du tournoi qui sera accessible sur le site internet de l'ASBTT-LH et affiché sur écran le week-end de la compétition.
- 29-Toute participation à la compétition implique l'adhésion au présent règlement ainsi qu'aux règlements municipaux concernant la salle de sport.
- 30-Les classements seront pris en compte à la date du 2 novembre 2018.
- 31-Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur déclaré "forfait" après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, au plus tard 48h après la date du tournoi, les pièces justificatives à la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue de Normandie de Badminton.

Bonne compétition à tous.

Le Comité d'organisation.